



Le père incapable de s'occuper de sa fille c'est la grand mère

Par **elisa**, le **26/07/2011** à **17:22**

Bonjour,
voila mon bébé de 3mois va aller chez son père mais celui ci n'est pas capable de changer une couche ni meme de préparer un biberon car il fait venir sa mère agée de 70ans pour s'en occuper en sa présence .a cet age la les reflex son diminuer et j'ai peur pour ma fille elle est agée quand même et elle risque de la faire tomber ou meme pire. que pouvez vous me conseiller?.je ne trouve pas ca normal

Par **mimi493**, le **26/07/2011** à **19:39**

Une femme de 70 ans est parfaitement capable de s'occuper d'un bébé. Sauf à PROUVER que votre enfant est en danger avec elle, vous ne pouvez rien faire

Par **granger**, le **26/07/2011** à **19:39**

Bonjour, votre ex a un droit de visite et d'hébergement prononcé par le JAF ? combien de temps doit etre rester avec lui ? Votre ex va tres certainement apprendre à s'occuper de la petite et de toutes façons une personne de 70 ans peut tres bien s'occuper d'un bébé, d'ailleurs beaucoup d'enfants vont voir leurs grand-parents pendant les vacances sans qu'il y ait d'incidents. De toutes façons si c'est une décision du JAF vous devez impérativemen la respecter, cordialement

Par **elisa**, le **26/07/2011** à **21:15**

bonsoir merci d'avoir répondu. ma fille va resté avec son père le samedi de 14h a 18h pendant 3 mois pour faire sa connaissance, il doit s'occuper d'elle et non faire venir sa mère il a 41 ans quand même je ne suis pas contre qu'elle connaissance sa grand mère mais 70 ans c'est agé.

Par **mimi493**, le **26/07/2011** à **23:07**

70 ans c'était agé. On n'est plus à l'image d'Epinal de la mémé aux cheveux blancs qui fait les confitures

Ma mère a 70 ans et franchement, et je lui confierais sans problème un bébé.

Je suppose que c'est votre premier ?